



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2183

Attribution d'une subvention de fonctionnement général - 2ème tranche - de 31 835 euros à l'association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse, sise 27 rue Pernon à Lyon 4e au titre du centre social Grand Côte à Lyon 1er - Approbation et autorisation de signature de la convention d'application afférente

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2183 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL - 2EME TRANCHE - DE 31 835 EUROS A L'ASSOCIATION POUR L'ANIMATION ET LA GESTION DES CENTRES SOCIAUX DE LA CROIX-ROUSSE, SISE 27 RUE PERNON A LYON 4E AU TITRE DU CENTRE SOCIAL GRAND COTE A LYON 1ER - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'APPLICATION AFFERENTE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2022/1471 en date du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'attribution de subventions de fonctionnement général d'un montant total de 15 287 329 euros aux MJC, centres sociaux et maisons de l'enfance ainsi qu'à différentes associations d'éducation populaire, dont 148 690 euros au centre social Grand'Côte à Lyon 1^{er} géré par l'association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse sise 27, rue Pernon à Lyon 4^{ème}.

Par cette même délibération, vous avez approuvé les nouvelles conventions-cadres 2022-2025 avec ces associations.

Par délibération du Conseil municipal n° 2022/2051 en date du 20 septembre 2022, vous avez approuvé l'attribution des deuxièmes tranches de subvention de fonctionnement général aux centres sociaux, MJC et maisons de l'enfance ainsi qu'à différentes associations d'éducation populaire au titre de l'année en cours, en application des conventions-cadres 2022-2025.

Le présent rapport a pour objet de compléter cette délibération n° 2022/2051 du 20 septembre 2022 afin d'approuver la deuxième tranche de subvention de fonctionnement général d'un montant de 31 835 euros à l'association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse, sise rue Pernon à Lyon 4^{ème}, au titre du centre social Grand'Côte à Lyon 1^{er}.

Pour mémoire, le montant total de subventions de fonctionnement général attribué au centre social Grand'Côte a été de 185 862 euros en 2021.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 4^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- L'attribution d'une subvention de fonctionnement général d'un montant de 31 835 euros à l'association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse, sise rue Pernon à Lyon 4^{ème} pour le centre social Grand'Côte à Lyon 1^{er} au titre de l'année 2022, est approuvée.
- 2- La convention d'application afférente à signer avec l'association, jointe en annexe à la présente délibération, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant, soit 31 835 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : 31 835 euros sur la ligne 41904, nature 65748, fonction 338, après transfert de 15 213 euros depuis la ligne de crédit 72988, nature 65748, fonction 213.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET